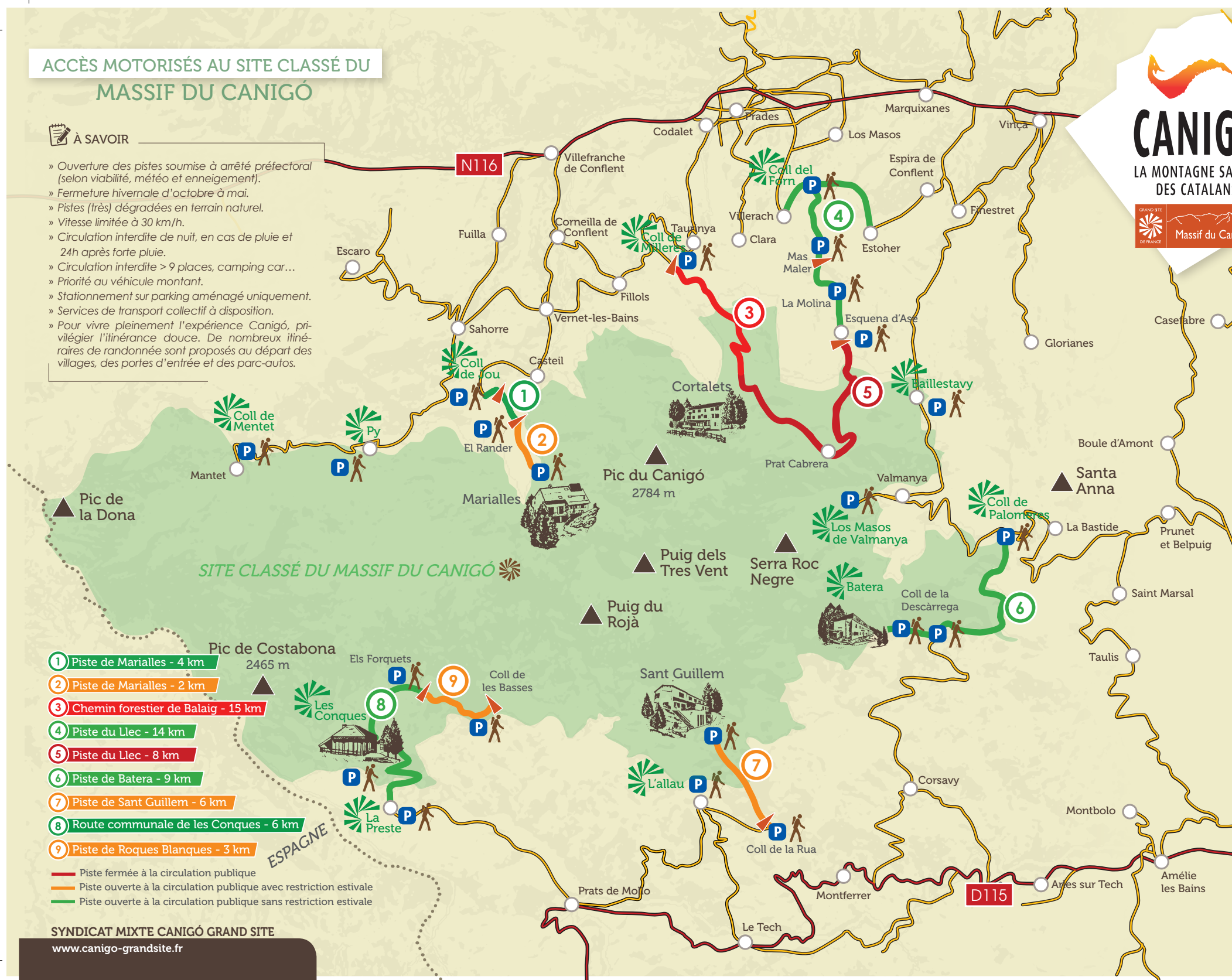


ACCÈS MOTORISÉS AU SITE CLASSÉ DU MASSIF DU CANIGÓ

À SAVOIR

- » Ouverture des pistes soumise à arrêté préfectoral (selon viabilité, météo et enneigement).
- » Fermeture hivernale d'octobre à mai.
- » Pistes (très) dégradées en terrain naturel.
- » Vitesse limitée à 30 km/h.
- » Circulation interdite de nuit, en cas de pluie et 24h après forte pluie.
- » Circulation interdite > 9 places, camping car...
- » Priorité au véhicule montant.
- » Stationnement sur parking aménagé uniquement.
- » Services de transport collectif à disposition.
- » Pour vivre pleinement l'expérience Canigó, privilégier l'itinérance douce. De nombreux itinéraires de randonnée sont proposés au départ des villages, des portes d'entrée et des parc-autos.



- 1 Piste de Marialles - 4 km
- 2 Piste de Marialles - 2 km
- 3 Chemin forestier de Balaig - 15 km
- 4 Piste du Llec - 14 km
- 5 Piste du Llec - 8 km
- 6 Piste de Batera - 9 km
- 7 Piste de Sant Guillem - 6 km
- 8 Route communale de les Conques - 6 km
- 9 Piste de Roques Blanques - 3 km

- Piste fermée à la circulation publique
- Piste ouverte à la circulation publique avec restriction estivale
- Piste ouverte à la circulation publique sans restriction estivale

- Porte du Site classé
- Parc-autos
- Départ de randonnée
- Pic
- Barrière
- Frontière
- Routes communales
- Routes départementales

